

LES BILLETS EN F CFP CHANGERONT

À PARTIR DU 20 JANVIER 2014

1. Des nouveaux billets F CFP

> Les billets F CFP actuels sont en circulation depuis plus de 40 ans pour les plus anciens. Ils ne répondent plus aux standards de sécurité et de fabrication des billets en circulation dans le monde ;

> **Le changement porte sur le dessin et le format des billets.** Tout le reste demeure en l'état : les mêmes 4 dénominations que dans la gamme actuelle ; des billets identiques pour les 3 collectivités d'outre-mer avec 1 face calédonienne, 1 face polynésienne et des signes représentatifs de Wallis et Futuna. Le nouveau billet de 20.000 F CFP sera introduit plus tard (date non connue) ;

> 4 coupures



> Des **niveaux de sécurité renforcée** répondant aux standards fiduciaires internationaux, pour des billets plus sûrs (bande holographique, motifs dynamiques, impression en relief, etc.) ;

> Un design plus moderne : des **billets plus compacts** (1/3 de surface en moins), plus maniables, avec des signes de reconnaissance spécifiques pour les malvoyants, avec une taille différenciée par coupure.

2. Modalité d'introduction

> Les nouveaux billets seront délivrés au public à partir du **20 janvier 2014**. Tous les DAB et guichets de Tahiti seront alimentés par les nouveaux billets en une semaine, dans les 15 jours pour Moorea et les Iles sous-le-vent, dans le mois pour les autres archipels ;

> Une **double circulation** de la nouvelle gamme avec la gamme actuelle jusqu'au **30 septembre 2014**. Le remplacement de la gamme actuelle par les nouveaux billets se fera donc progressivement, en un peu plus de 8 mois, au travers de l'alimentation des guichets/DAB bancaires et des commerçants ;

> **A partir du 1er octobre 2014**, les billets de la gamme actuelle n'auront plus cours légal, ils ne pourront plus circuler. Toutefois ces billets seront **échangeables sans aucune limitation de durée** au guichet de l'IEOM à Papeete. Pour tenir compte de l'éloignement, pour le public des archipels éloignés (Tuamotu-Gambier, Marquises, Australes) la période d'échange aux guichets est étendue de 6 mois auprès du réseau bancaire et de l'OPT, soit jusqu'au **30 mars 2015**.

3. Déroulement de la campagne de communication en 3 phases :

> **21 octobre 2013** : affichage et mise à disposition de flyers à destination du grand public pour faire **découvrir visuellement les nouveaux billets**. Cette campagne s'effectuera au travers des agences bancaires, de l'OPT, des Trésoreries, de toutes les mairies et gendarmeries de la Polynésie française. Elle sera relayée par un plan médias (presse, radio, télé) qui se déroulera sur trois semaines ;

> Dans le courant des mois de **novembre et décembre 2013**, **formations** dispensées par l'IEOM sur les signes de sécurité auprès des **professionnels** de la filière fiduciaire et des **commerçants** ;

> **Début janvier 2014** : affichage et mise à disposition de flyers pour **présenter au grand public les signes de sécurité** des billets. Cette campagne se fera avec les mêmes moyens que la précédente (réseau d'affichage/flyers, plan médias), sur un mois environ. Un flyer spécifiquement destiné aux professionnels (présentation des signes de sécurité de niveau 2) sera également diffusé.



Une rubrique dédiée à la nouvelle gamme des billets est d'ores et déjà consultable sur le site IEOM www.ieom.fr/ieom/nouveaux-billets-francs-cfp-167/.
Un site internet dédié à cette opération sera ouvert à l'adresse www.nouveauxbillets.pf à compter du 21 octobre 2013.

